



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 février 2023

PROCES-VERBAL

En l'an 2023, le jeudi 16 février 2023 à 20 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 8 février 2023, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence de 3 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents :

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – M. Jean-Jacques HOULLIER – M. Alexandre ROULON – Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE - M. Bruno SOUCHARD - M. France POIREAU - Mme Katia GUILLOT - M. Jean-Claude BOUILLAULT – M. Franck JOSEPH-THEODORE -

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Corinne LORAIN – Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT – M. Jean-Michel JAULIN - M. Philippe JOANNY -

Presse : /

Nombre de pouvoirs : 3 (Marylène PETIT à Bruno SOUCHARD - Nadia JUILLET à Edouard RENAUD – Arnaud GIANANTI à Louis ZAGAROLI) -

Absent : M. Nicolas TURQUOIS -

Absents excusés : Mme Roseline PINEAU - Mme Estelle GOUSSÉ –

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 janvier 2023.

ORDRE DU JOUR

- *Convention de Redevance Spéciale pour la collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères*
- *Groupement de commandes achat de gaz naturel et/ou d'électricité auprès d'Energies Vienne*
- *Décisions du Maire*
- *Questions diverses*

Convention de Redevance Spéciale pour la collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères

Présentée par Edouard RENAUD

La redevance spéciale s'applique et correspond au financement de l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. Elle doit être calculée en fonction du **service rendu** et notamment de la quantité de déchets produits.

Lors de la séance du 12 avril 2022, le Conseil Communautaire a voté en faveur de la modification de la convention et du règlement de la Redevance Spéciale.

Pour rappel, il a été décidé, par principe d'égalité devant le service public, et afin de responsabiliser chaque commune, syndicat, établissement public devant sa production de déchets, d'appliquer la Redevance Spéciale à l'ensemble des collectivités et établissements publics du territoire, même si les sites ou établissements sont collectés tous les 15 jours, et ce, dès le premier litre.

La mise en place de la Redevance Spéciale se fera effective à compter du **1^{er} janvier 2023**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les termes de la convention de la Redevance Spéciale pour la collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères.

Groupement de commandes achat de gaz naturel et/ou d'électricité auprès d'Energies Vienne

Présentée par Louis ZAGAROLI

Après échange avec Cécile TONDEUX, directrice adjointe de EDV Siveer, la commune a délibéré en 2014 pour adhérer au groupement de commande de « Energies Vienne », par conséquent, il n'est pas nécessaire de reprendre une délibération pour adhérer à la nouvelle procédure de passation de marché pour l'achat d'énergie (électricité et gaz).

La délibération de 2014 est suffisante et reste maintenue.

Décisions du Maire

Présentée par Edouard RENAUD

- Demandes de subventions DETR/DSIL : construction du STREETPARK
- Demandes de subvention DETR/DSIL : aménagement sécurité et valorisation entrée de bourg RD19
- Demandes de subvention DETR : Remplacement du réseau d'alimentation en eau du lac
- Demandes de subvention DETR/DSIL : Travaux lourds de rénovation des bâtiments du patrimoine communal

Questions diverses

- 1 - Carnaval école le 17 mars après-midi
- 2- Caravanes des sports du 11 juillet au 3 août ↪ Une date sera communiquée au Département.
- 3- Subventions associations la Tar'Dive + Vol libre : Une subvention de 1500 € est attribuée à la Tar'Dive pour leur projet de cérémonie de clôture du Championnat du Monde du Vol Libre. La subvention demandée par le Vol Libre Juniors n'est pas acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal, en revanche, une subvention de 4000 € est attribuée au Vol Libre pour le Championnat du Monde du 12 au 20 août 2023.
- 4 – Fiscalité logements vacants : En réflexion

Edouard RENAUD clôt la séance à 21 heures.

Fait à Moncontour, le 14 mars 2023

Le Maire,
Edouard RENAUD

